



HAL
open science

Collections labellisées COLLEX de l'UGA : la bibliothèque patrimoniale de l'ancienne École normale de Bonneville (Haute-Savoie)

Joëlle Rochas

► To cite this version:

Joëlle Rochas. Collections labellisées COLLEX de l'UGA : la bibliothèque patrimoniale de l'ancienne École normale de Bonneville (Haute-Savoie). 2025. hal-04888859

HAL Id: hal-04888859

<https://hal.science/hal-04888859v1>

Preprint submitted on 15 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Joëlle ROCHAS

Docteure en Histoire

Conservatrice en chef

BAPSO (Bibliothèques et Appui à la Science Ouverte)

UGA (Université Grenoble Alpes)

Collections labellisées COLLEX de l'UGA : la bibliothèque patrimoniale de l'ancienne École normale de Bonneville (Haute-Savoie)

L'ancienne bibliothèque de l'École normale de Bonneville (Haute-Savoie) a fait l'objet en 2017 d'une campagne de sauvetage par la BAPSO (Bibliothèques et Appui à la Science Ouverte), direction qui regroupe l'ensemble des bibliothèques de l'Université Grenoble Alpes (UGA). La bibliothèque de l'École normale de Bonneville fait partie des quatre bibliothèques de l'Académie de Grenoble qui ont obtenu en 2017 du Ministère de l'enseignement et de la recherche la labellisation COLLEX (COLLEX signifiant « collections d'excellence »). Ce label distingue les gisements documentaires qui intéressent la recherche par leur ampleur et leur originalité mais qui sont restés trop méconnus des chercheurs. La labellisation que nous avons obtenue concerne précisément quatre fonds patrimoniaux : celui de l'ancienne École normale de Valence (Drôme), celui de Bonneville (Haute-Savoie), celui de Grenoble (Isère) et celui de Chambéry (Savoie). Conservatrice au sein des bibliothèques de l'Université Grenoble Alpes, j'ai reçu mission de conserver et de valoriser ces fonds.

Les collections labellisées couvrent une temporalité qui va des lois dites « Jules Ferry » de 1881-1882 sous la Troisième République et de leurs prémices en 1870, à mai 68. C'est le cas essentiellement de la bibliothèque de l'École normale de Valence. La temporalité est plus réduite pour la bibliothèque de Bonneville et nous avons choisi de la faire arrêter à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au premier examen lors de la labellisation, le fonds valentinois se ressentait de l'influence radicale socialiste, des pionniers de l'Éducation et de Ferdinand Buisson ; ceux de la Haute-Savoie révélaient les influences des pédagogues de la Suisse toute proche et portaient témoignage du pacifisme qui avait fait suite à la Première Guerre mondiale. Une des raisons qui nous avait fait obtenir la labellisation était que nos fonds étaient restés *in situ*, là où ils avaient été rassemblés et qu'ils n'avaient encore jamais été dispersés. Aussi avons-nous choisi de les traiter tels quels, en collection intégrale, et de ne pas les disperser en ôtant certains ouvrages pour compléter nos collections en Éducation déjà existantes.

Le fonds de l'ancienne bibliothèque de l'École normale de Valence compte aujourd'hui un peu plus de 9.000 ouvrages, celui de Bonneville après désherbage plus de 2.000 et celui de Grenoble après pillages quelque 700 ouvrages. Le fonds de la bibliothèque de Chambéry a disparu : il ne reste qu'un album iconographique daté de 1900, réalisé par les élèves-institutrices et que nous avons fait numériser. Il était le plus vieil album photographique de promotions d'institutrices en France au moment de la labellisation (promotion 1899).

Après une étude comparative que nous avons menée sur plusieurs inventaires, une bibliothèque d'École normale (Instituteurs ou Institutrices) des origines à 1930 contiendrait environ 3.000 ouvrages ; la volumétrie baisse lorsque les bibliothèques sont abandonnées et livrées au pillage, elle s'élève lors des fusions entre Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices, généralement après la Seconde Guerre mondiale. Quelques éléments de volumétrie et de comparaison

aujourd'hui en France : le fonds de l'UGA contient environ 12.000 ouvrages, celui de l'Université de Lille serait le plus important avec environ 50.000 ouvrages. D'une façon générale, par université, un fonds d'anciennes écoles normales s'élève entre 6.000 et 8.000 ouvrages avec des temporalités très différentes (Caen, Créteil). A ce jour, seul le fonds de l'UGA est labellisé COLLEX.

Les bibliothèques d'Écoles normales sont universelles et spécialisées en Éducation avec, en disciplines majeures, l'Éducation, l'Enseignement, la Pédagogie, la Didactique des disciplines. Seul le fonds de Valence comprend encore à ce jour des manuels scolaires et de la Littérature Jeunesse. Pour l'étude, le traitement et la valorisation des fonds, nous nous sommes rapprochés dès 2018 de la Bibliothèque Diderot de Lyon labellisée COLLEX pour l'ensemble des collections en Éducation qu'elle rassemble (dont le fonds Ferdinand Buisson,) et nous avons pu ainsi mesurer l'intérêt de la complémentarité de nos fonds : les leurs, exhaustifs en matière d'Éducation et les nôtres, ciblés pour l'enseignement et la formation des maîtres sous Jules Ferry. Dans la foulée, nous avons créé un groupe de travail national et international pour échanger au sein d'un réseau de bibliothécaires, d'enseignants-chercheurs et d'archivistes et travailler à la valorisation de ces fonds : Grenoble, la Savoie, Lyon, Paris, Lille et Genève.

L'annonce en 2018 du transfert de l'INSPÉ de Bonneville pour Annecy et le déménagement du vieux fonds de la bibliothèque de l'École normale nous ont conduits à traiter prioritairement le fonds de Bonneville et remettre à plus tard le traitement du fonds de Valence. Le fonds de Bonneville était en très mauvais état et hébergé depuis de nombreuses années dans les caves humides et plusieurs fois inondées de l'École normale. Bon nombre d'ouvrages n'étaient pas récupérables et auraient coûté trop cher à la restauration. Il a donc fallu émettre des critères scientifiques de désherbage avant de les remonter des caves : des critères de dates (nous avons conservé tous les ouvrages allant de 1860, date du rattachement de la Savoie à la France - ainsi que les ouvrages qui ont précédé cette date - jusqu'au 8 janvier 1959, date du ministère de Jean Berthoin - la couverture temporaire retenue est donc celle de 1860-1959, soit près de 100 ans) ; des critères disciplinaires : nous avons conservé les ouvrages concernant la Savoie (toutes disciplines confondues, départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) ; des critères d'aspect : nous avons éliminé les doublons des ouvrages trop recouverts de salpêtre.

Puis intervinrent une opération de décontamination et de dépoussiérage par une entreprise spécialisée (coût de l'opération *ca* 11.000€ TTC), le déménagement de la collection pour le campus de Grenoble où sont les personnels pouvant la traiter. Suivirent son classement, son indexation et enfin le catalogage. En tout, 25m³ avaient été désherbés par nos soins. Ils portaient essentiellement sur les ouvrages non reliés, datant d'après 1940 ou faits dans un mauvais papier. Dans l'ensemble, les ouvrages allant de 1880 à 1930, reliés avec des reliures de toile ont tenu. Ce sont ceux qui composent l'essentiel de la collection que nous avons appelée « Jules Ferry ». La collection de Bonneville est donc scientifiquement cohérente et exploitable. En 2023, l'ensemble des ouvrages de Bonneville était catalogué.

Les outils mis en place pour la recherche découlent de l'expertise du conservateur et de sa formation. Au niveau du catalogage ont été mis en place des scripts spécifiques correspondant aux différentes bibliothèques imbriquées dans celle portant le nom « d'École normale de Bonneville » : nous y avons trouvé la bibliothèque de l'École normale d'Instituteurs de Bonneville, la bibliothèque de l'École normale d'Institutrices de Rumilly, laquelle avait déménagé à Annecy suite à un incendie pour former la bibliothèque de l'École normale d'Institutrices d'Annecy, et enfin la fusion de toutes celles-ci en une seule bibliothèque. Les scripts permettront, à terme, de dresser l'inventaire de chacune de ces bibliothèques, rendant ainsi possible un champ de recherche. Un script a également été installé permettant de repérer les *marginalia* dont les élèves-instituteurs de Bonneville avaient annoté certains ouvrages. Il

faut considérer que nous sommes ici en présence d'une collection très vivante, aux textes très annotés, notamment les pièces de théâtre, et que ces annotations sont souvent à mettre en relation avec la collection iconographique de Bonneville montrant les interprétations théâtrales des élèves-maîtres. On sent très bien monter, avec ces *marginalia*, le sentiment d'appartenance, celui de « faire-corps » chez les élèves-maîtres de Haute-Savoie des années 1920-1930.

Grace aux moyens mis en place par la BAPSO et aux subventions de l'ABES (agence bibliographique du Ministère), le fonds de Bonneville est désormais visible dans les catalogues suivants : BELUGA (catalogue de l'UGA), SUDOC (catalogue national), CCFr (Catalogue collectif de France). Un inventaire de la bibliothèque a été créé, la collection iconographique a été numérisée (dont les photos des promotions d'élèves-maîtres 1902-1942 comprenant les Hussards noirs de Bonneville). Enfin, les quatre fonds patrimoniaux (Bonneville, Grenoble, Chambéry et Valence) sont inscrits à la Cartographie COLLEX-Persée, laquelle met en relation les collections remarquables et les laboratoires de recherche susceptibles de les exploiter.

Pierre Nora faisait part en 2012 de la difficulté qui avait été la sienne lors de la rédaction de sa préface à la réédition de l'ouvrage de Ferdinand Buisson, *Dictionnaire de pédagogie*, de ne pas parvenir à trouver d'exemplaire original. Aujourd'hui, en ce qui concerne les fonds labellisés de l'Académie de Grenoble, l'accès est possible grâce au catalogage des exemplaires des éditions de 1880 et 1887 (Écoles normales de Valence et de Grenoble) et d'un volume de l'édition de 1911 (École normale de Bonneville).

L'étude de la classification du fonds de Bonneville illustre la plus-value qu'apporte le travail du conservateur au chercheur. Cette plus-value est issue de l'indispensable travail de coopération bibliothécaire/enseignant-chercheur comme celle qui nous a liées, Martine Koné, alors directrice de l'ESPE de Bonneville, et moi-même. La bibliothèque de Bonneville portait à l'intérieur de ses ouvrages la marque de la même classification qui avait déjà été repérée à l'École normale de Valence et identifiée comme étant celle élaborée par Jules Ferry lui-même : la confirmation a pu en être apportée grâce à la consultation des ouvrages en Éducation numérisés au sein de la Bibliothèque numérique de l'Université d'Artois, premier exemple d'une collaboration enseignant/bibliothécaire qui avait précédé la nôtre, collaboration entre le Professeur Jean-François Condette et notre collègue conservateur des BU de l'INSPÉ de Lille, Jean-Jacques Flahaut. Au sein de la *Bibliothèque virtuelle des Ecoles normales* numérisée par l'Université d'Artois, à l'intérieur du *Catalogue*, on pouvait lire le contenu de la bibliothèque idéale pour les Ecoles normales souhaitée en 1887 par Jules Ferry. Sa nomenclature donnait les ouvrages de référence que chaque École normale devait avoir, tout en laissant une certaine liberté pour en acquérir d'autres. On pouvait y lire également la classification pour les bibliothèques d'Ecoles normales que Jules Ferry avait lui-même élaborée.

La bibliothèque de Bonneville comporte 14 sections conformément à la classification de Jules Ferry. Sa section B « Éducation » contient une bonne représentation des pédagogues suisses (si on la compare à la bibliothèque de l'École normale de Valence, on trouve à Valence 1 pédagogue suisse dans la bibliothèque des Institutrices, 0 chez les Instituteurs alors qu'on en compte 5 à Bonneville). Toute la structure de la bibliothèque repose sur la section D qui celle de la « Littérature » et tout particulièrement sur sa série D2 qui concerne « l'Éloquence » : il s'agissait alors de bien parler le français, de bien l'écrire afin de bien penser. On y trouve : la pensée grecque, quelques textes latins, les figures majeures de l'Histoire de France, les grands poètes et écrivains français (Rabelais, Montaigne, Descartes, Pascal, Molière, Voltaire), l'éloquence parlementaire avec les écrivains et orateurs politiques de la France du XIXe siècle (Victor Hugo). On assiste de la cote B de « l'Éducation » à la cote D2 de « l'Éloquence » à une montée progressive de l'éducation au patriotisme, une sorte de « mise en patriotisme » : *Guynemer, l'as des as*, de Marcel Nadaud en 1918 (École normale d'Instituteurs) ou le *Général*

Championnet et l'éducation patriotique, de Marcel Pellet, vers 1890 (École normale d'Instituteurs). Le patriotisme est très présent également chez les filles avec des ouvrages sur le traumatisme de Sedan : Paul et Victor Marguerite, *Le Désastre*, Paris, Plon, 1898, ouvrage à la dédicace imprimée à leur père, général pendant la guerre contre les Prussiens en 1870 ; *Les Tronçons de glaive*, chez Plon en 1901), et encore *La Chanson de Roland*, chez Belin, en 1921, ouvrage à la dédicace patriotique imprimée : « A l'Armée nationale est dédiée cette traduction de l'épopée du patriotisme ». A partir de cette cote D2 vont découler les autres sections : « Histoire » (avec des développements sur les Lumières, la Révolution française), les « Arts » (avec des développements sur l'architecture grecque ou celle du XVIIIe siècle) et pour les « Sciences », « l'Hygiène » comme préfiguration de la médecine nationale. L'extraction de la bibliothèque des Instituteurs et celle des Institutrices devrait apporter plus d'éléments en termes de statistiques aux chercheurs.

Cette plus-value que le bibliothécaire apporte au chercheur a bien été perçue par William Marx, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de Littératures comparées. Dans ses entretiens sur France culture, l'auteur de *Vivre dans la bibliothèque du monde* (paru chez Fayard en 2020) démontre que le classement d'une bibliothèque est une vision du monde : « La plus-value des bibliothèques vient de leur classement ; autrement dit, la bibliothèque est plus que la somme des livres qu'elle contient. Plus exactement, elle contient plus de savoir, plus d'informations que la somme des informations particulières contenues dans chacun de ses livres, car les livres ne sont pas placés au hasard : ils occupent une place particulière à un endroit qui n'est pas interchangeable. Cette plus-value est donc d'ordre mental et informationnel ».

Classer, organiser une bibliothèque, c'est une certaine façon de penser ; le classement d'une bibliothèque dit beaucoup de celui qui a classé la bibliothèque. La bibliothèque de Bonneville parle de Jules Ferry et aussi des adaptations qu'elle a faites, des influences qu'elle a suivies. La bibliothèque de Bonneville engage un discours sur le monde : bibliothèque universelle spécialisée en Éducation, elle offre un schéma de construction de la Nation par l'Éducation. Son classement vers l'adhésion patriotique est une construction progressive autour de la cote de l'« Éloquence », de la langue française comme illustration du raisonnement.

Depuis le sauvetage de la bibliothèque de l'École normale de Bonneville et le travail de conservation entrepris sur l'ensemble des collections de l'Académie de Grenoble, les échanges se sont poursuivis au sein du Réseau national documentaire des INSPÉ. Une cartographie des fonds patrimoniaux conservés dans les anciennes Ecoles normales, les IUFM, les ESPÉ et les INSPÉ a été élaboré en juin 2024 ([hal-04642915v1](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-04642915v1)). Elle devrait aboutir à une conservation partagée de ces fonds sur le plan national. Un travail est en cours également avec la BnF et Gallica afin de déposer et de porter à la connaissance de tous l'essentiel des travaux numérisés par les universités de Lille et de Grenoble.